

COMMUNE DE MONT-DE-L'ENCLUS

-  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :**  
**PLAN SEINE-ESCAUT EN WALLONIE (SEW)**  
**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES**  
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I<sup>ER</sup>)

-  
**ENQUÊTE PUBLIQUE**  
-

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
14 novembre 2024	22 novembre 2024	ADMINISTRATION COMMUNALE Place d'Amougies n°2 7750 MONT-DE-L'ENCLUS <b>Le 15 janvier 2025 de 10h00 à 11h00</b>	Service Environnement Place d'Amougies n°2 7750 Mont-de-l'Enclus Tél : 069/76 82 63 (ext.5)

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 09H00 à 11H30 à l'adresse suivante : ADMINISTRATION COMMUNALE – Place d'Amougies n°2 à 7750 MONT-DE-L'ENCLUS

**Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur le site internet du Service Public de Wallonie via le lien suivant : <https://infrastructures.wallonie.be/home/infrastructures-et-vous/projets-europeens/programme-seine-escaut/enquete-publique.html>**

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service environnement au 069/76 82 63 (ext.5)

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

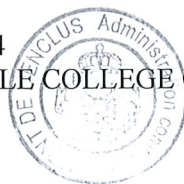
**Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électroniques, peut envoyer ses remarques (pour le 14 janvier 2025 au plus tard) à l'administration communale ou en contactant le SPW Mobilité et Infrastructures à l'adresse suivante :**

Projets d'arrêtés du gouvernement wallon
Via courriel : <a href="mailto:enquete.publique.seine.escaut@spw.wallonie.be">enquete.publique.seine.escaut@spw.wallonie.be</a> Via courrier : SPW Mobilité et Infrastructures Département Expertises Hydraulique et Environnement Direction des Etudes Environnementales et Paysagères Enquête publique Seine Escaut Boulevard du Nord, 8 - B-5000 Namur

Mont-de-l'Enclus, le 07 novembre 2024

La Directrice Générale,  
  
BAUSIER A.

POUR LE COLLEGE COMMUNAL,



Le Bourgmestre,  
  
BOURDEAUD 'HUY J-P.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.